



Avantages de l'adhésion au CII

REJOIGNEZ LA VOIX MONDIALE DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Le Conseil International des Infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières (ANI), représentant plus de 20 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Fondé en 1899, le CII est la première et la plus influente des organisations internationales de professionnels de santé. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde. Le CII défend les progrès dans les connaissances en sciences infirmières et la présence, au niveau mondial, d'une profession infirmière respectée et d'une force de travail infirmière compétente et satisfaite.

Le CII collabore directement avec ses associations membres pour traiter des grands enjeux intéressants de la profession infirmière. Il n'est pas possible d'adhérer au CII à titre individuel. Les infirmières appartenant à une association nationale d'infirmières affiliée au CII sont automatiquement membres de ce dernier. Si votre association nationale d'infirmières n'est pas encore membre du CII, pourquoi ne pas lui écrire pour savoir si elle envisage d'y adhérer ou si elle y travaille déjà ?

AVANTAGES DE L'ADHÉSION AU CII



Membre reconnue du CII, votre organisation gagne en crédibilité

- Tirez parti de la réputation dont le CII jouit depuis longtemps sur la scène internationale
- Utilisez le logo des membres du CII sur votre site web et vos documents
- Obtenez l'approbation du CII pour vos événements
- Collaborez avec des gouvernements, organisations internationales, ONG, entreprises et autres parties prenantes clés pour obtenir un impact maximal, notamment en ce qui concerne l'obtention et la gestion de subventions



Vous prenez place et faites entendre votre voix dans les forums décisionnels internationaux au plus haut niveau

- Rejoignez la délégation du CII à l'Assemblée mondiale de la Santé
- Offrez votre expertise en soins infirmiers pour l'élaboration d'orientations internationales de haut niveau
- Participez aux discussions sur des orientations de haut niveau lors des congrès et conférences du CII
- Collaborez avec nous dans l'élaboration d'orientations pertinentes, fondées sur des résultats de recherche
- Bénéficiez des orientations et du soutien technique du CII



Vous participez à la définition de la profession infirmière, de même qu'au renforcement du leadership infirmier et de notre profession dans le monde entier

- Solidaire avec les infirmières du monde entier, vous vous faites mieux entendre et avez plus d'impact
- Participez aux programmes du CII consacrés au renforcement du leadership infirmier
- Aidez d'autres associations à adhérer au CII
- Participez à la création d'associations d'infirmières fortes, représentatives et cheffes de file de la profession infirmière
- Participez aux consultations lors de l'élaboration de documents de référence, tels que le Code de déontologie du CII ou ses Directives sur la pratique infirmière avancée
- Enrichissez la Classification internationale de la pratique infirmière (ICNP) du CII, pour favoriser une mesure plus précise des résultats et une meilleure gestion des ressources
- Au sein d'initiatives de collaboration, œuvrez au profit de la société, de l'avancement de la profession et du perfectionnement professionnel de ses membres



Vous participez à l'amélioration des conditions de travail et des résultats en matière de santé, dans votre pays et au-delà

- Accédez aux orientations, conseils et soutien technique prodigués par le CII sur la base de résultats de recherche
- Participez aux Forums de la main-d'œuvre du CII
- Contribuez aux travaux du CII sur les conditions d'emploi et de travail des infirmières
- Bénéficiez du soutien du CII et de son expertise dans vos activités de lobbying auprès de votre gouvernement
- Informez le CII des problèmes que vous rencontrez afin que nous puissions défendre vos intérêts



Vous contribuez à la formulation de la stratégie mondiale des soins infirmiers

- Donnez votre avis sur l'identification des enjeux stratégiques pour le CII
- Donnez des conseils et contribuez aux prises de position officielles, aux orientations politiques, etc.
- Participez aux réunions du Conseil des représentantes d'associations nationales d'infirmières (CRN), où est définie l'orientation du CII
- Votez aux élections du Conseil d'administration du CII



Vous accueillez et participez à des congrès et conférences du CII dans le monde entier, et vous bénéficiez d'entrées à tarif réduit

- Organisez un congrès, une conférence ou un forum du CII dans votre pays
- Proposez des résumés de communication lors des événements du CII
- Bénéficiez de tarifs réduits pour assister aux événements organisés par le CII

- Participez aux réunions bisannuelles exclusives organisées par le CII, pour ses membres, avec l'Organisation mondiale de la Santé et la Confédération internationale des sages-femmes



Vous avez accès à l'expertise mondiale du CII

- Bénéficiez de l'expertise du CII en matière de communication, de médias et de gestion financière
- Participez à des ateliers ou webinaires pour vous aider à publier vos travaux, apprendre à faire des présentations percutantes, utiliser efficacement les médias sociaux et parler aux médias
- Bénéficiez du soutien du CII dans vos activités de lobbying auprès des gouvernements



Vous échangez des connaissances avec d'autres ANI et apprenez à leur contact

- Mettez-vous en réseau avec des dirigeantes d'associations d'infirmières du monde entier
- Contribuez au renforcement des petites associations dotées de ressources limitées
- Participez à des ateliers et à des forums sur la réglementation, le bien-être socio-économique et la pratique professionnelle des infirmières
- Publiez vos événements, articles et nouvelles sur le site web du CII



Votre action est reconnue et vous reconnaissez l'action de vos pairs

- Votre association bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle mondiale
- Proposez les candidatures d'autres infirmières aux prix décernés par le CII
- Obtenez l'approbation du CII pour vos événements



Vous diffusez des informations privilégiées et actualisées, et accédez à de telles informations

- Participez à l'élaboration de lignes directrices, boîtes à outils, prises de position et autres documents de référence destinés aux infirmières
- Recevez des exemplaires gratuits de toutes les publications du CII
- Recevez automatiquement les communiqués de presse et déclarations aux médias du CII
- Participez à l'élaboration de la documentation du CII pour la Journée internationale des infirmières, et recevez cette documentation
- Recevez en exclusivité des mises à jour mensuelles sur les activités du CII



Vous avez accès à des modalités de formation continue

- Recevez des crédits internationaux de formation continue (ICNEC) en participant à nos événements
- Bénéficiez de rabais sur les ressources pédagogiques en ligne fournies par les partenaires du CII
- Bénéficiez de tarifs réduits pour l'octroi d'ICNEC lors de vos propres conférences